

Synthèse de la réforme de la voie professionnelle BAC PRO



Synthèse de la réforme

**Foucher vous propose de découvrir une synthèse de la réforme,
pour y voir plus clair !**

- 1/** Ce qui change pour l'entrée dans la voie professionnelle (collège)
- 2/** Ce qui a changé pour le BAC PRO en 2018
- 3/** Ce qui va changer pour le BAC PRO en 2019
- 4/** Le nouveau parcours du BAC PRO
- 5/** Les enseignements du nouveau BAC PRO
- 6/** Les nouvelles modalités d'évaluation

Ce qui change pour l'entrée dans la voie professionnelle

Au collège

Le **stage** de découverte

Stage de découverte
possible dès la
quatrième pour les plus
de 14 ans

Ouverture d'une **banque de stages 'première découverte'**
pour 30 000 collégiens issus de
quartiers prioritaires

Création de la **troisième prépa-métiers**

Implantée dans les
collèges et lycées
professionnels

Elle se **substitue à
la troisième prépa-
pro et au Dima**

Renforcement des
périodes de stage

Ce qui a changé pour le BAC PRO en 2018

Accompagnement à l'orientation pour chaque lycéen sur les trois années du BAC PRO pour aider l'élève à la **construction de son projet** dès la seconde

Test de positionnement en français & mathématiques pour **identifier les besoins** des élèves

Ouverture de 2000 places en **classes passerelles** entre le BAC PRO et le BTS pour proposer une transition à l'élève

Ce qui va changer pour le BAC PRO en 2019

Création de **campus d'excellence**
(internat, infrastructures sportives et culturelles,
FabLabs, pépinières d'entreprises...)

Objectif 2022 : 3 campus par région.



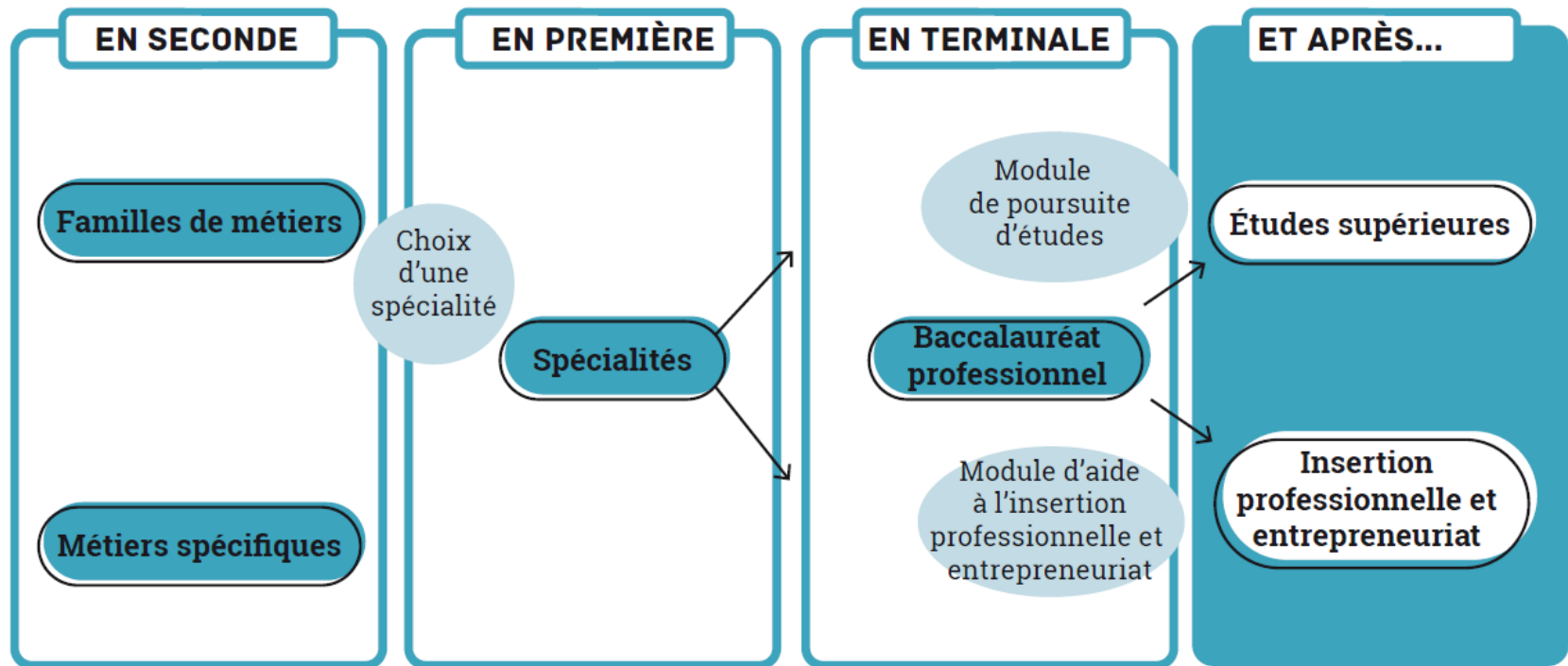
L'apprentissage accessible dans **tous les lycées PROS**, pour
favoriser la mixité des parcours « voie scolaire » /
« apprentissage »



Rénovation des référentiels des BACS PROS dans le cadre des
commissions professionnelles consultatives.



Le nouveau parcours du BAC PRO



Exemples de familles de métiers : métiers de la relation client ; métiers de la gestion administrative, du transport, de la logistique ; métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics...

- **Acquisition d'un 1^{er} socle professionnel** en seconde et **découverte des métiers** d'un secteur d'activité avant la spécialisation.
- Faciliter l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études de l'élève en terminale.

Les enseignements du nouveau BAC PRO

—

d'heures de cours hebdomadaires

+

d'heures d'enseignements en **co-intervention**

+

d'heures dédiées à la **consolidation, l'accompagnement et la préparation du projet d'avenir** du lycéen

- Seconde : renforcement français et maths + aide au choix de la spécialité de 1^{ère}
- Première : consolidation des acquis
- Terminale : aide à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.



Les nouvelles modalités d'évaluation

Première

- **Nouvelles épreuves** en enseignement général et professionnel

En attente de plus d'informations

Terminale

- Présentation orale d'un **chef-d'œuvre**, seul ou en groupe
- Remise d'une **attestation de blocs de compétences** si non-obtention du BAC

**Rénovation du
contrôle en cours de formation**

Suivez la réforme avec



Et retrouvez toutes les informations à jour sur

editions-foucher.fr/page/réformes
eduscol/transformer-le-lycee-professionnel